



# FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament  
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament  
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

## **21/03/2006: Margie Sudre (UMP, PPE-DE, F) obtient une prise en compte spécifique des DOM dans le prochain Fonds de solidarité**

*L'Union européenne dispose d'un instrument appelé Fonds de Solidarité, créé en 2002, destiné à proposer une aide d'urgence immédiate aux Etats membres victimes d'une catastrophe naturelle majeure. Ce Fonds ne semble malheureusement pas mobilisable dans le cas présent d'épidémie de Chikungunya qui frappe La Réunion, puisque les crises sanitaires ne font pas partie, pour le moment, des "catastrophes naturelles majeures" telles que spécifiées dans le règlement actuel.*

Or, la Commission européenne a publié une proposition visant à proroger le Fonds de Solidarité après 2006, en adaptant son champ d'application aux nouveaux risques qui menacent nos concitoyens : la proposition concerne dorénavant non seulement les catastrophes naturelles, mais aussi les accidents industriels, les attentats terroristes et enfin et surtout les risques sanitaires.

Margie SUDRE a souhaité que les départements d'Outre-mer puissent bénéficier dans le futur d'aides d'urgence, dans le cas de la survenue d'une crise majeure dont la forme et l'intensité sont souvent imprévisibles.

Elle a donc pris l'initiative de déposer un amendement à cette proposition, le 6 février dernier en commission du développement régional du Parlement européen, destiné à préciser à l'article 2 du règlement, "**qu'une attention particulière sera accordée aux régions éloignées ou isolées, comme les régions insulaires et ultrapériphériques**", afin de garantir la possibilité, à partir de 2007, de faire intervenir ce Fonds, à titre dérogatoire, dans les DOM. Cet amendement a été largement adopté ce matin en commission, et devra encore être confirmé lors du vote en session plénière en avril ou mai prochain.

Margie SUDRE a conclu ce vote par ces mots : "Considérant la multiplicité des menaces qui pèsent régulièrement sur les populations ultramarines, entre tsunamis et irrptions volcaniques, tremblements de terre et cyclones, et dorénavant réactivation de risques virologiques véhiculés par les moustiques, j'ai cru bon d'inscrire mon action dans la durée, avec un regard porté sur l'avenir immédiat".

### **Pour toute information:**

**Margie Sudre, Député européen Tél: + 333 88 17 74 73**

**Service de Presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90**

**Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.org/>**